



29 JUL 2025

**Communiqué n°2025-187/MESRI/SG/UJKZ/P**

relatif au test d'entrée en première année de Master Arts, Gestion et Administration Culturelles (AGAC) à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) pour l'année universitaire 2025-2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert, au titre de la rentrée académique 2025-2026, à la filière **Arts, Gestion et Administration Culturelles (AGAC)** de l'**Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC)**, un recrutement d'étudiants en première année de Master.

La capacité d'accueil est de cinquante (50) étudiants.

**I. Public cible et régime des études**

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une Licence avec une moyenne supérieure ou égale à 11/20.

Le régime de la formation qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

La formation se déroulera en cours du jour.

**II. Dossier de candidature**

**1. La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme Campusfaso.**

Le dossier de candidature comprend :

- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une copie légalisée du diplôme de licence ou équivalent ;
- les copies légalisées des relevés de notes du cycle de licence (L1, L2 et L3) ;
- une lettre de motivation du candidat.

## 2. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des candidatures se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **31 juillet au 30 août 2025 à 23 H GMT**.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents francs (15 500 FCFA) payables sur la plateforme CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

### III. Procédure de sélection des dossiers

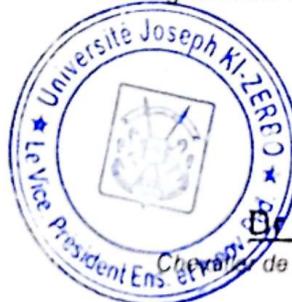
Les candidats seront sélectionnés sur dossier selon le critère de qualité du dossier.  
La commission d'examen des dossiers d'inscription en master se réserve le droit de ne pas retenir un candidat qui remplirait les conditions de qualité lorsque les capacités d'accueil et d'encadrement disponibles au sein de la filière ne le permettent pas.  
Les résultats seront affichés à l'UFR/LAC le **lundi 28 septembre 2025** et les cours débuteront le **lundi 06 octobre 2025**.

### IV. Frais d'inscription et de formation

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	251 500 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2	300 000 FCFA en M2

**NB :** Les étudiants devront s'acquitter de la totalité des frais de formation dont la moitié doit être versée lors de la première inscription.

P/ le Président et P/D, le Vice-Président chargé des Enseignements et des Innovations Pédagogiques



**Dr Bernard ZOUMA**

*Chévalier de l'ordre des Palmes académiques*

**Ampliation :**

- DADI
- AC
- UFR-LAC